

# Affectation en filières professionnelles

Roland GUILLEY

Contrairement à l'année scolaire précédente, les LP ont été relativement calmes ces derniers mois. Pendant que des groupes de travail, à géométrie variable selon l'humeur de certains syndicats enseignants, planchaient sur des grilles horaires non encore parues début mai ! Sur le terrain les personnels de direction s'inquiétaient des baisses d'effectifs dans leurs établissements. Baisse conjoncturelle due à la reprise de l'emploi ou crise plus profonde ? A la demande du ministre MELENCHON, un groupe d'IGAENR coordonné par Alain BELLET rendait un rapport qui allait inspirer la circulaire n° 2001-072 du 19.04.2001 « *Affectations des élèves dans les filières professionnelles. Rentrée 2001* »

## LE CONSTAT

BEP	Capacités d'accueil	Places vacantes en juin 2000	Places vacantes à la rentrée 2000
<b>Production</b>	91 388	9 070 soit 9.92%	13 167 soit 14.41%
<b>Services</b>	101 032	7 622 soit 7.54%	9 721 soit 9.62%

(Source IGAENR)

À la rentrée 2000, c'est donc 11.89 % des places de BEP qui sont vacantes dans nos LP. Le tableau précédent montre aussi le nombre considérable de jeunes qui abandonnent nos établissements entre la période de l'affectation du début de l'été et la rentrée scolaire.

Le rapport de l'inspection générale qui se limite à une analyse de l'affectation (il n'aborde pas l'orientation) pointe les difficultés suivantes :

- *L'affectation se trouve contrainte à l'excès aussi bien dans ses procédures que dans son calendrier ;*
- *La volonté de concilier des multiples exigences conduit à des solutions de compromis et confirme la réalité des difficultés dans lesquelles se débattent les chefs d'établissement ;*
- *La carte des implantations des LP dans les départements étendus et peu peuplés,*
- *Des capacités d'internat inférieures aux besoins,*
- *Le taux de passage en seconde constitue pour l'administration centrale un indicateur de référence pour évaluer les performances respectives des académies ;*
- *La démographie,*
- *La reprise économique,*
- *La concurrence de l'enseignement privé et de l'apprentissage,*
- *Les écarts entre un règlementation nationale, d'apparence cohérente, et les pratiques locales qui s'en écartent souvent par seul souci fonctionnel.*

## LES PROPOSITIONS

- *La mise en place de stages en LP à l'intention des publics scolaires de troisième,*
- *Un rapprochement indispensable des corps enseignants des collèges et des lycées professionnels aujourd'hui cloisonnés à l'excès,*
- *Des conseils de classes de troisième pour le dernier trimestre avancés au début juin,*
- *Une harmonisation des calendriers et des procédures avec l'enseignement privé serait hautement souhaitable,*
- *La généralisation, pour toutes les filières et tous les établissements, de la suraffectation,*

- *Une gestion rapide et transparente des listes supplémentaires par un dispositif centralisé fonctionnant en réseau et piloté par l'inspecteur d'académie ;*
- *Le premier vœu doit être le critère prioritaire.*

## NOTRE ANALYSE

Nous partageons pour l'essentiel le constat de l'IGAENR. La crise actuelle du recrutement en LP en particulier au niveau BEP est certes la conséquence mécanique de la baisse démographique et de la reprise économique, mais c'est aussi la suite logique de la politique ministérielle : la massification n'est mesurée qu'au travers d'un seul indicateur, le taux d'accès en seconde GT.

De plus, les contraintes des calendriers nationaux sont fortement préjudiciables car elles entraînent des inscriptions trop tardives.

Les propositions de l'IGAENR sont intéressantes, mais pas nouvelles pour la plupart. Ce rapport n'aborde pas un problème essentiel : faut-il des procédures d'affectation uniformes et pilotées dans le détail par le Ministère ? Le manque de souplesse du système actuel nous contraint et génère des difficultés sans pour autant assurer une cohérence.

Au Ministère les principes, aux établissements les modalités pratiques dans le cadre d'une harmonisation départementale et académique.

